

Financer, accompagner et loger



164,2 M€** investis pour la **production de logements abordables**



dont **19,2 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain et depuis 2018, **62,9 M€** dans les villes moyennes



6 697 ménages logés
60 309 aides et services attribués
86,1 M€*** d'aides auprès des salariés des entreprises

Construire et gérer



48 341 logements sociaux et intermédiaires appartenant aux filiales immobilières d'Action Logement

2 251 logements neufs livrés

2 065 mises en chantier

3 294 agréments obtenus

Chiffres clés 2022*

Présidente



Clarisse BAINVEL (MEDEF)

Vice-présidente



Martine CORSO (FO)

MEDEF

Rinske APPELO
Clarisse BAINVEL
Baptiste GENOVESI
Sébastien GRAS
Philippe PIANTONI
Xavier RECEVEUR
Emmanuel SAPIN
Amalric VERET

CPME

Alain-Charles DOYER
Jean-Christophe TRAPY

CFDT

Patrick PROST
Stéphane RICHARD

CFE-CGC

André CARGNINO
Jérôme YVERNAULT

CFTC

Charles DIEUZAYDE
Pierre ROUVE

CGT

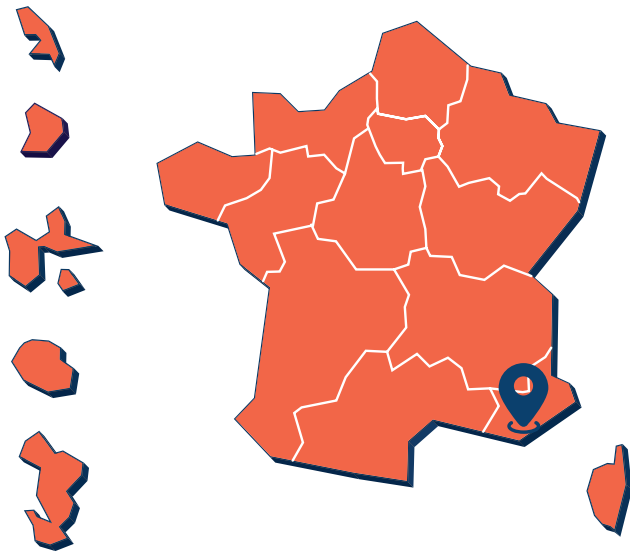
Carmen COINTREL
Patrick JOURDAN

FO

Martine CORSO
Sophie GIRAUD



Directrice régionale : Sandrine BORDIN
Référente du Comité régional : Vanessa TOMASINI
pacacorse@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.